

*PRUD'HOMIE DE PÊCHE
DE LA CIOTAT*

Monsieur Gérard CARRODANO
Premier Prud'homme de pêche de La Ciotat
Prud'homme de pêche
8 rue Adolphe Abeille
13600 La Ciotat

La Ciotat, le 9 janvier 2024

A l'attention de
Monsieur Jean Marc MARTINEZ
Conseiller municipal délégué à l'Environnement
Mairie de La Ciotat

Objet : Soutien de la Prud'homme de Pêche à l'initiative de création d'une zone d'activité économique et de développement de la biodiversité avec l'immersion d'un "navire récif"

Monsieur,

Par la présente, je tiens à exprimer mon soutien ainsi que celui de l'ensemble des pêcheurs de la prudhomie de La Ciotat à l'initiative novatrice visant à créer une zone d'activité économique et de développement de la biodiversité au sein de la commune de La Ciotat, à travers l'immersion d'un "navire récif".

En tant que premier prud'homme de pêche de La Ciotat, je comprends l'importance de trouver des solutions innovantes pour soutenir l'économie locale tout en respectant les impératifs écologiques et les usages locaux. Ce projet visant à favoriser de manière durable les ressources marines tout en préservant l'environnement, est une démarche louable et exemplaire. Une étude récente de 2023 engagée par l'université de Plymouth en Angleterre indique que **la densité de la vie marine autour des épaves était 240% plus élevée que dans les zones où se pratique la pêche au chalut de fond. Dans un périmètre de 50 mètres autour des épaves, cette densité augmentait encore, atteignant 340% de plus que dans les zones comparatives¹**. Les exemples des épaves « Donator » et du « Grec » dans la baie d'Hyères témoignent de l'intérêt économique et écologique de ces « navires récifs ». Le choix de privilégier un navire en métal, tel qu'un ancien navire militaire, pour son bilan carbone réduit et sa capacité à fixer la vie sous-marine, s'inscrit parfaitement dans une démarche de développement durable.

A ce sujet, je m'engage à apporter tout mon soutien pour la réussite de cette initiative et reste persuadé que ce projet contribuera non seulement au développement économique de notre région mais renforcera également notre engagement en faveur de la préservation de l'environnement marin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.


Gérard CARRODANO
Premier Prud'homme de pêche de La Ciotat

¹<https://oceansconnectes.org/les-epaves-marines-un-refuge-inattendu-pour-la-biodiversite-face-a-la-peche-au-chalut-destructrice/> - Hickman et al., "Shipwrecks act as de facto marine protected areas in areas of heavy fishing pressure", Marine Ecology, 2023 -